

Réf: Dossier 343703

Avis de constitution

SOCIETE « SKEAT GROUP »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX LES PERLES
VILLA 67 QT 4 PERLES GRISES NON LOIN DE LA
PHARMACIE SAINT GABRIEL VERS LA RUE DES BANQUES
(atlantique et Raouda Finance), Lot VILLA 67, Ilot QT 4
PERLES GRISES

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SKEAT GROUP »

Objet :

- Transfert d'argent national
- Transfert d'argent international
- Infographie et tous travaux d'imprimerie
- Recrutement d'agent d'intérim
- Décoration d'intérieur et d'extérieur
- Aménagement d'intérieur
- Gestion de biens immobilier
- Bâtiment Travaux Publics
- Vente de terrain, aménagement foncier
- Diverses ventes ...

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX LES PERLES VILLA 67 QT 4 PERLES GRISES NON LOIN DE LA PHARMACIE SAINT GABRIEL VERS LA RUE DES BANQUES (atlantique et Raouda Finance), Lot VILLA 67, Ilot QT 4 PERLES GRISES

Dirigeant(s) Mme MARA YAMPINGOU AGNES EPSE AGUISSEAU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09391 du 16/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55982/GTCA/RC/2024 du 16/09/2024

